

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com  
Prise en charge : pec@mupras.com  
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Déclaration de Maladie

N° P19-

056462

ND = 37133

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 425

Société : Royal AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : IRAQI Houssini Nouzha

Date de naissance : 28/11/48

Adresse : Angle Boulevard ghrani 1 et 3 case

Tél. : 05 22 23 89 11 Total des frais engagés : 2046,20 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/06/2020

Nom et prénom du malade : IRAQI Houssini Nouzha Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Onychomycose + Infection urinaire Bacté + HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 17/06/2020

Signature de l'adhérent(e) :

18 AOUT 2020

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/06/2023	CS	→	20000	
				Docteur Amine Sbitane Spécialiste du Professeur et Réadaptation Fonctionnelle et des Maladies de l'Appareil Digestif et des Hôpitaux. 1 Eaza N° 10 TOUR ANGUL, Casablanca

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	18-06-20	

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

### **(Création, remont, adjonction)**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACHEZ DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

# Docteur Amine DASSOULI

## Spécialiste

EN Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris V  
D.U d'Appareillage des Handicapés Moteurs-Paris V

## Mal de Dos, Sciatique, Douleurs os et articulations, Neurorééducation Ostéopathie, Médecine du sport, Echographie interventionnelle



الدكتور أمين الدسوقي

٤٤٦ اختصاصی

## يائي و الترويض و التأهيل الوظيفي

## شهادة الجامعة في تركيب الأعضاء الإصطناعية و التجهيزات الخاصة بالأشخاص المعاقين بدنيا

الظهر. آلام العظام والمفاصل. ترويض الجهاز العصبي التقويم اليدوي للعظام. الطب الرياضي. الحقن تحت الصدري

le : ..... 18/06/2026 .....

Nom : TRAQI Houssein Nourha

182, Bd. Anoual «TOUR ANOUAL» 1<sup>er</sup> Etage N°3

البيضاء . الهاتف : 05 22 86 18 69 / 08 08 36 20 19 . سطح الماء « برج الماء » رقم 5 ، الصابق ، الدار البيضاء .  
Quartier des Hôpitaux - Casablanca Tél. : 05 22 86 18 69 / 08 08 36 20 19 . سطح الماء « برج الماء » رقم 5 ، الصابق ، الدار

E-mail : dassouli@menara.ma      *Urgences* :

06 61 07 33 59

## مستعجلات

PPV: 150 DH 00  
LOT: 056  
PER: OCT 2022

LOT: 060  
PER: DEC 2022  
PPV: 150 DH 00

LOT: 058  
PER: OCT 2022  
PPV: 150 DH 00

LOT : 5351  
UT.AV : 09-22  
P.P.V : 147 DH 00

LOT : 5351  
UT.AV : 09-22  
P.P.V : 147 DH 00

LOT : 4741  
UT.AV : 07-22  
P.P.V : 147 DH 00

BOTTU SA  
PPV : 43 DH 40

84,20

60,00

S.A.R.L.

PPC: 94 DH  
ES.5.246.16

PPV: 113 DH 70

ieur.  
t pas

PPV: 113 DH 70

ntérieur.  
ants.  
ssant pas

Maphar  
Km 10, Route Côtier 111,   
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
Mycoster 8% sol 13ml  
P.P.V : 146,60 DH

6 118001 182589

Maphar  
Km 10, Route Côtier 111,   
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
Mycoster 8% sol 13ml  
P.P.V : 146,60 DH

6 118001 182589